



Christophe OLIVIERI
 Délégué Technique F.F.S.A.
 Licence A 169602

Nogaro, le 29 mars 2024

Note technique : Installation antenne GPS/GNNS

Je rappelle que l'installation de l'antenne GPS/GNNS doit impérative être réalisée conformément au manuel d'installation :

- GPS / GNNS Antenna MINIMUM 15 cm away each direction from any other Antenna

Des contrôles seront réalisés avant les séances d'essais libre.

Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	<u>29/03/2024</u>	Date de réception	<u>29/03/2024</u>
Heure	<u>19h30</u>	Heure	<u>19h30</u>
Signature		Signature	